

Compte-rendu de la réunion de quartier du 17 janvier 2015

24 personnes résidant à Malassis étaient présentes.

1/ 1^{er} sujet : plaques techniques rue de la Gloriette dont avait été demandé la réparation depuis le mois de juillet ainsi que les plaques de dégorgement d'eau Allée des marronniers.

2/ 2^{ème} sujet : éclairages. Il avait été demandé une vérification générale de l'ensemble du hameau de Malassis. M. Robert nous informe que la société qui assure la maintenance de l'éclairage public ne savait pas que le hameau de Malassis faisait partie de Forges. Nous demandons un surplus d'éclairage.

3/ 3^{ème} sujet : Poteaux devant l'ancien café Maroni. Ces poteaux pourraient être gardés à condition de les reculer de 50 cm depuis l'entrée de la cour St Louis à l'entrée du magasin Tambosco. Il conviendrait également d'enlever le reste des poteaux et les barrières de stationnement mises en place par l'entreprise Tambosco, qui se trouvent sur la voie publique.

4/ 4^{ème} sujet : tous les « haricots » rue de la Gloriette, rue des Sablons et rue de Bissy sont plus dangereux qu'efficaces. Les habitants demandent qu'on réétudie la situation.

5/ 5^{ème} sujet : circulation automobilistes / piétons / Poids lourds de plus de 3,5T.

Rue de la Justice : voie sans issue. Au bout de cette rue, il n'y a pas d'espace de retournement, ce qui amène des problèmes en cas de livraison.

Les anciens habitants de Malassis signalent qu'il y a encore quelques années, des panneaux et un arrêté interdisant la traversée du village pour les plus de 3,5 T avaient été mis en place.

Rue du Lavoir : le panneau d'interdiction aux plus de 3,5T qui avait été demandé lors de la réunion du 05 juillet 2014 n'a toujours pas été installé. Des camions de livraison de gros tonnage et des engins agricoles continuent à emprunter régulièrement cette voie, causant des dommages sur les

constructions des riverains et la voirie, ainsi que de fortes nuisances sonores pour les habitants.

Le ruisseau de la Gloriette : la buse mise en place au niveau du Lavoir n'étant pas adaptée, des amoncellements de branchages et divers éléments véhiculés par la Gloriette en amont, s'entassent et causent un risque d'inondation des berges.

D'autre part, il est évoqué un problème d'une éventuelle pollution de l'eau de la Gloriette, qui proviendrait des pentes de Villevert, au niveau du pont de la Départementale de la route de Chartres.

M. Robert propose une réunion spécifique relative à l'ensemble des problèmes de voirie.

6/6^{ème} sujet : nous demandons une réflexion quant aux horaires de passage des cars scolaires. Il faut également attirer l'attention sur la vitesse des cars de la SAVAC, notamment sur la Départementale, qui ne respectent pas la limitation de vitesse à 70Km/h.

7/7^{ème} sujet : Division de la propriété Marais. Le droit de passage a été obstrué. Ce problème sera soulevé avec l'adjointe à l'Urbanisme et les riverains concernés.

8/8^{ème} sujet : Allée des écureuils : le dépôt régulier au conteneur à verres situé allée des Pins, allant de 5h30 à 23h, les habitants en subissent des nuisances sonores. Il conviendrait de rappeler aux habitants les règles élémentaires de civisme à respecter. Nous attirons également votre attention sur les nombreux éclats de verre constatés autour des conteneurs, de nature malveillante ou dus à l'irrespect des déposants et qui rendent cet endroit dangereux.

9/9^{ème} sujet : Pointe dit « du Lavoir », où certains habitants avaient évoqué l'idée de construire un abribus. Les habitants souhaiteraient que la mairie, au regard du cadastre, nous confirme que cette parcelle n'est pas communale.

10/10^{ème} sujet : Aménagement de l'Allée des Pins : une demande est faite pour qu'il y ait des aires de stationnement dans cette allée, de manière à faciliter la circulation rue des Sablons.

11/11^{ème} sujet : Dangerosité des arbres. Une demande d'élagage sera faite auprès des propriétaires des arbres qui penchent dangereusement sur les routes, les habitations, les lignes électriques et téléphoniques, notamment rue du Lavoir et Allée des Pins.

Conclusions : 2 points positifs à la suite de la réunion du 05 juillet 2014.

- Les panneaux « 30 » ont été mis en place
- Le car de la Savac ne stationne plus Allée des Pins, permettant ainsi l'accès aux éboueurs.
- Effet positif à la suite de la réunion du 17 janvier 2015, mercredi 21 janvier, la plaque technique France Telecom de la rue de la Gloriette a été réparée.

Les référents de quartier du hameau de Malassis

Monsieur Jean-François PARAGOT

Mlle Leila ECKERT

Madame Marie-Hélène GAMBART